



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Une expertise reconnue par les Québécois

Montréal, le 4 mars 2015 – Dans le cadre de sa mission de protection du public, l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec souhaite sensibiliser les Québécois à l'importance de connaître la juste valeur marchande de leur propriété. Alors que le printemps est généralement marqué par la hausse de transactions immobilières résidentielles, l'Ordre a sondé les Québécois sur leur perception de l'évaluation immobilière.

Selon un sondage CROP¹ effectué pour l'Ordre :

- **94 % des propriétaires** ou **futurs propriétaires** considèrent que l'évaluation de la propriété est une **étape importante** lors d'une transaction immobilière.
- Toutefois, **seulement 56 %** d'entre eux **affirment connaître la valeur marchande** de leur propriété. De ce nombre, on constate que les propriétaires de la région de Québec sont plus informés (68 %) sur la valeur de leur propriété que ceux de la région de Montréal (57 %).
- En ce qui concerne le rapport d'évaluation, seul outil professionnel pour connaître la valeur réelle d'une propriété fait par un évaluateur agréé, **les répondants qui connaissent la valeur de leur propriété ne sont que 18 % à affirmer qu'ils l'ont en leur possession**. Il est donc possible d'en déduire que les autres répondants qui ont dit connaître la valeur de leur propriété s'appuient

¹ La collecte des données en ligne a été effectuée par le biais d'un panel web entre le 15 et le 19 janvier 2015 auprès d'un échantillon de 1000 répondants propriétaires ou qui comptent acheter une propriété dans la prochaine année. Les données complètes du sondage sont disponibles sur demande.

sur leur connaissance du marché local ou sur la valeur qui figure sur leur compte de taxes municipales.

« Il est inquiétant de constater que le rapport d'évaluation est encore un outil marginal pour les Québécois qui effectuent des transactions immobilières. Ce résultat est d'autant plus percutant lorsqu'on apprend que la vaste majorité d'entre eux reconnaissent l'importance de cette étape lors de telles transactions. Ils ne se fient donc pas nécessairement sur des sources fiables pour connaître la valeur réelle de leur propriété » déclare M. Richard Côté, président de l'Ordre.

Gare aux coups de cœur

Acheter une résidence représente, pour la majorité des gens, un des plus gros investissements de leur vie et, pour plusieurs, cette décision repose souvent sur un coup de cœur. À cet effet, l'Ordre réitère l'importance de baser cette transaction majeure sur des critères rationnels et sur un jugement impartial. Les évaluateurs aident à porter un jugement réaliste et scientifique sur la valeur d'une propriété.

« Que ce soit pour la maison que l'on achète ou celle que l'on vend, les détails justifiés dans le rapport remis au client par l'évaluateur agréé constituent un excellent argumentaire pour bien négocier cette importante transaction. C'est un investissement vite rentabilisé quand on songe qu'il est généralement requis pour l'obtention de financement hypothécaire », ajoute M. Côté.

L'évaluation de votre propriété à gagner!

Afin de permettre au public d'évaluer ses connaissances en matière d'évaluation immobilière, l'Ordre lance un concours sur son [site Internet \(www.oeaq.qc.ca\)](http://www.oeaq.qc.ca) permettant de gagner une évaluation immobilière gratuite.

L'Ordre veut ainsi informer les Québécois sur le rôle de l'évaluateur agréé, l'objectivité de sa démarche professionnelle et les recours qu'offre au public le fait de consulter un membre d'un ordre professionnel.

À propos de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec

L'Ordre des évaluateurs agréés du Québec, constitué en vertu du Code des professions, regroupe plus de 1000 membres et a pour mandat d'assurer la protection du public en encadrant la pratique professionnelle de ses membres.

Pour une demande d'entrevue ou pour plus d'informations:

Noémie Prigent-Charlebois, 514-716-8298,
Npregent-charlebois@tactconseil.ca